

Monsieur le Président,

Madame la Ministre,

Chers Collègues,

Le réchauffement climatique n'est pas un concept abstrait ou une « croyance » comme disent les climato-sceptiques.

Le réchauffement climatique est une réalité bien visible dans l'ensemble des régions du monde. C'est une souffrance et une contrainte pour de nombreuses populations.

Les différents rapports du GIEC sont sans équivoques :

La moyenne globale des températures montre un réchauffement de 0,85°C sur la période 1880-2012.

Chacune des trois dernières décennies a été plus chaude que la précédente, et plus chaude que toutes les décennies antérieures depuis 1850.

Et la science montre à présent avec 95 % de certitude que c'est l'activité humaine qui la cause principale de ce réchauffement.

Et les effets en sont bien visibles : Augmentation du niveau des océans qui menace les zones côtières, augmentation des décès suite aux vagues de chaleurs de plus en plus fréquentes et intenses, perte de fertilité des sols qui aggrave les problèmes de sécurité alimentaire, perte de biodiversité, multiplication des événements météorologiques extrêmes comme les tempêtes, inondations et sécheresses.

Les effets du réchauffement sont dévastateurs et iront en s'aggravant si des actions déterminantes ne sont pas prises à court terme pour aller vers une société qui émet peu de gaz à effet de serre et consomme moins de matières premières.

Chers Collègues,

La conférence de Paris représente un immense espoir.

La conférence de Paris doit être un nouveau départ, une étape décisive dans la lutte contre le réchauffement climatique.

A Paris, il faut aboutir à un accord mondial ambitieux qui s'applique à tous les pays.

Le futur protocole de Paris doit fixer des objectifs contraignants de réduction des gaz à effet de serre qui permettent de maintenir le réchauffement globale sous la barre des 2°C.

Il faut un accord juste qui tient compte des responsabilités et des capacités différenciées de chacun.

L'aide accordée aux pays en développement, que ce soit sous forme de transferts financiers et de technologies, doit être à la hauteur des promesses faites depuis la Conférence de Copenhague.

Madame la Ministre,

Le gouvernement fédéral devrait mettre toutes ses forces dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Mais je doute quand je vois que contrairement à Barack Obama, à François Hollande ou à Angela Merkel, le Premier ministre Charles Michel n'a même pas évoqué la conférence de Paris lors de son intervention devant l'assemblée générale de l'ONU à New York.

Et je doute aussi quand je vois que, hier, dans son intervention de plus 30 minutes, le Premier ministre a à peine évoqué le défi climatique pendant quelques secondes.

Et je doute encore quand je vois que le Premier ministre n'a pas annoncé une contribution fédérale pour le Fond vert de l'ONU.

Ce financement climatique est pourtant indispensable pour que les pays en développement acceptent de s'engager dans un accord mondial juridiquement contraignant.

Je voudrais donc poser une question précise au gouvernement, quel est le budget pour le Fonds vert de l'ONU qui sera mobilisé par le Gouvernement fédéral dans le cadre de la conférence de Pairs ?

Je crains que si le gouvernement fédéral ne participe pas au financement climatique, il sera gravement pointé du doigt en Belgique et à l'international.

Afin que notre assemblée se positionne en vue de la COP 21 et demande au gouvernement fédéral de jouer pleinement son rôle, le groupe PS a rédigé une résolution dont nous demanderons l'inscription en commission Santé.

Madame la Ministre,

Bien évidemment, il faut participer activement aux négociations onusiennes mais il faut aussi développer des politiques ambitieuses dans notre pays.

A cet égard, il faut aborder le difficile dossier de la répartition intra-belge des objectifs climat et énergie renouvelable 2013-2020. Cette répartition entre le fédéral et les Régions se fait attendre depuis des années.

Un accord dans ce dossier permettra d'adopter, entre autres, un plan national climat qui sera la vision coordonnée pour une politique climatique ambitieuse, concertée et efficace.

Madame le ministre, je vous en parle avec modestie, car je sais que c'est un dossier difficile et que d'autres avant vous n'ont pas abouti à un accord. Mais il est indispensable d'aboutir avant la conférence de Paris. J'espère que chacun, au fédéral comme dans les Régions, se montrera constructif pour avancer au plus vite.

Mon groupe plaide à cet égard pour la définition d'une stratégie climatique interfédérale ambitieuse et réaliste, avec des étapes intermédiaires en 2030 et 2040, jusqu'en 2050 qui permette de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'Europe de 80 à 95% en 2050 par rapport à 1990.

Chers Collègues,

Au niveau du climat et de l'environnement, le gouvernement fédéral dispose encore de leviers importants. Cela passe notamment par des politiques volontaristes en faveur de la SCNB, du développement des énergies renouvelables en mer du nord ou de la rénovation des bâtiments publics.

Malheureusement, l'actuel gouvernement fédéral fait certains choix qui vont à l'encontre de l'urgence climatique. C'est par exemple flagrant dans le domaine de la mobilité avec les coupes budgétaires pratiquées à la SNCB.

Dans le domaine de l'énergie, le choix de prolonger Doel 1 et 2 ne s'inscrit pas dans une démarche de développement durable car il enferme notre pays dans sa dépendance à l'énergie nucléaire. Cette décision provoquera une encore plus grande accumulation de déchets nucléaires qui seront un poids pour les générations futures. De plus, la politique du tout au nucléaire et les incertitudes qui y sont liées provoquent un gel des investissements dans les capacités de production alternative. Pour le PS, ce gouvernement a malheureusement raté le train de la transition énergétique.

Ma collègue Karine Lalieux y reviendra lors des futurs débats en commission Economie. Mais je voulais vous résumer très rapidement notre analyse du travail réalisé par le gouvernement fédéral depuis 1 an dans le domaine de l'énergie.

Enfin, pour conclure, je voudrais interroger la ministre sur le prochain plan fédéral de développement durable qui doit, conformément à la loi du 5 mai 1997, être adopté dans la première année de la législature. Je voudrais savoir où en est la procédure d'approbation de ce plan et quand la ministre pourra venir le présenter devant notre assemblée ?

Je vous remercie